



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Psychologue de classe normale ou supérieure
Emploi	Psychologue en hospitalisation complète
Métier	Psychologue clinicien
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle OUEST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	69Z64 – PEP's
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2634 – HC PEP's

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Rattachements fonctionnels :

- Chef du Pôle OUEST de psychiatrie générale ;
- Responsable médicale du service ;
- Médecin responsable d'unité.

Rattachement hiérarchique : M. MARIOTTI, Directeur d'établissement

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Horaires	9h00 - 17h00
Amplitude horaire	8h00 - 19h00
Cycle hebdomadaire	38H20 (du lundi au vendredi)

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 Lyon rive droite (Lyon 1,2 4 et 5), communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône et limitrophes, Vaulx-en-Velin. Le pôle Ouest est au service d'un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.

Le pôle Ouest assure également des missions transversales de recours dans le champ de l'intervention précoce pour les psychoses au service d'un bassin de population de 844 108 habitants. Il assure des missions d'enseignement, de recherche (clinique et neuroscientifique) et de coordination à périmètre régional dans le champ de l'intervention précoce pour les troubles psychotiques.

Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d'hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.

L'entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

- **3 services sectorisés** :
 - Le **service hospitalisation complète** qui s'adresse à l'ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d'hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, Jean-Bertrand Pontalis ;
 - Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO) ;
 - Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;
- **1 service transversal** pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d'hospitalisation complète, et trois unités ambulatoires (PEPS programme rétablissement, PEPS case management, et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d'enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l'intervention précoce sur un périmètre régional.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le psychologue analyse et évalue dans son ou ses domaine(s) de compétence la situation clinique du patient. Il met en œuvre des soins individuels et des activités thérapeutiques adaptées aux patients.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Le psychologue décline son activité en lien avec la ligne de soins hospitalo-universitaire PEP's. Il doit offrir des soins et évaluations aux patients hospitalisés (unité HC PEP's) ainsi qu'une proposition de poursuite de soins sur une file active ambulatoire de post-hospitalisation dédiée (cotation en Ambu HC).

Le psychologue inscrit son activité dans une logique de respect des cahiers des charges internationaux de l'intervention pour les psychoses (ex : guidelines NICE, Orygen, PIPEP). Il contribue aux développements de nouveaux outils et la recherche. Ses interventions sont dédiées à la prise en charge des symptômes psychotiques et des comorbidités psychiatriques (notamment traumatismes et troubles de personnalités) et addictives.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Initiation psychothérapies individuelles de durée brève lors du parcours intra-hospitalier du patient et poursuite, sur indication, en ambulatoire ;
- Contribution active à l'évaluation des traumatismes (en s'appuyant sur des outils d'évaluations structurés) et à la réduction de leur impact ;
- Contribution active à la recherche du service (recrutement des patients, évaluation, réalisation des interventions soumises à évaluation) ;
- Participation à la conception de projets de recherche (en fonction de la formation en recherche du psychologue) ;



- Réalisation de bilans à l'aide d'outils psychométriques validés et discutés avec l'encadrement médical ;
- Participation à la psychoéducation des patients ;
- Favoriser le rétablissement et la déstigmatisation ;
- Participer au suivi thérapeutique des patients en lien avec l'équipe pluridisciplinaire ;
- Participation à la réflexion clinique collective sur la clinique des patients et les interactions avec l'équipe de soin ;
- Engagement dans l'amélioration collective des pratiques du service ;
- Rédaction de notes cliniques et des rapports d'activité (CORTEXTE, RIMP).

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacités relationnelles, sens de l'écoute et intérêt pour le travail en équipe pluri professionnelle, avec une attention particulière portée au partage des informations utiles à la continuité des projets de soins ;
- Etre dynamique et responsable de sa pratique, capable d'autonomie et de prise d'initiatives, dans un souci constant de référence à l'équipe de soins et au cadre préétabli ;
- Etre capable de réflexion, d'observation, d'anticipation, d'élaboration, de communication et d'esprit de synthèse ;
- Avoir le sens de l'organisation et des priorités ;
- Etre capable de planifier et d'organiser son temps au regard de l'activité et des présences de ses collègues dans un souci de continuité ;
- Avoir un intérêt pour le travail partenarial ;
- Savoir utiliser l'outil informatique ;
- S'inscrire dans un processus de formation permanente et de transmission.

8.1. Formation souhaitée

- Master 2 en psychologie (idéalement avec un parcours en psychologie cognitivo-comportementale) ;
- Formation sur une ou plusieurs thérapies ciblées dans le champ des thérapies cognitivo-comportementales (dont des thérapies de troisième vague) ;
- Formation en une ou plusieurs thérapies ciblant les traumatismes psychiques ;
- Formation en recherche clinique.

8.2. Expérience professionnelle

- Expérience en psychothérapie ;
- Expérience en service de psychiatrie.

8.3. Connaissances spécifiques attendues

Les professionnels s'engagent à suivre les parcours de formation dédiés par le pôle et le CHV aux thématiques de prise en charge : TIP, attachement, TBM et TCD pour les TPL et les psychotraumas, formations spécifiques aux psychoses recommandées par la communauté de pratiques premiers épisodes psychotiques 69.

Les professionnels s'engagent à suivre les supervisions ou analyses de la pratique organisées par la structure.

Les formations sur des sujets autres (par exemple addictions, familles) ou des techniques autres que celles proposées par le service et le pôle resteront de la responsabilité individuelle des volontaires et de leur parcours personnel de formation.



**PSYCHOLOGUE (H/F)
HOSPITALISATION COMPLETE
PREMIERS EPISODES PSYCHOTIQUES (PEP's)**

PRP-GRH-1115

Version 01

Date de validation :

01/09/2025

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

POLE OUEST

Modifications apportées par la nouvelle version

- Création de profil de poste

Rédaction

Sophie CELLARD
Cadre Supérieure de Santé
Assistante du Chef de Pôle

Pr Frédéric HAESEBAERT
Chef de service

Vérification

FEDY Sandrine
Gestionnaire RH

Validation

MAITRE Barbara
Attachée d'Administration
Hospitalière